

Réunion publique commune aux Conseils de Quartier

TERNES-MAILLOT

25 juin 2018, 19h00

Au Palais des Congrès,
2, place de la Porte Maillot 75017 PARIS

Thème : « Les travaux du quartier »

A la tribune :

Geoffroy **BOULARD**, Maire du 17^{ème} arrondissement

Benjamin **MALLO**, Adjoint au maire, chargé de la Vie associative, de Développement économique, de la Nouvelle économie et de l'Emploi

Loïc **ETARD**, Chef du Pôle Canalisations, Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (Eau de Paris, Direction de l'Ingénierie et du Patrimoine)

Jean-Louis **CLERVIL**, Chef Agence Ouest (Eau de Paris, Direction de la Distribution)

Pierre **COLALONGO**, Section Territoriale de Voierie Nord-Ouest (Direction de la Voierie et des Déplacements)

La séance débute à 19 heures 15.

Monsieur le Maire se dit heureux de participer à ce conseil de quartier Ternes-Maillot et remercie les personnes venues nombreuses. Cette rencontre marque le début d'une série de réunions portant sur les travaux à venir. Il a été décidé avec **Benjamin MALLO** – en charge de ce quartier – d'informer le plus régulièrement possible ses habitants afin de pouvoir échanger et transmettre un maximum d'informations. La première phase de ces travaux portera sur les réseaux d'eau et sera réalisée par Eau de Paris. La seconde concernera la voirie et sera menée par la Mairie de Paris. Une réunion publique, avec les membres du bureau, aura lieu fin septembre et proposera un point sur l'état d'avancement du projet Mille Arbres, de La Ville multi-strates et du T3. La date précise sera communiquée prochainement. Un grand nombre de chantiers se profilent à l'horizon 2023. Parmi eux, un concept de mairie « mobile » a été développé, notamment dans le sud de l'arrondissement : Ternes-Maillot, Courcelles-Wagram et Champerret-Bertier. Des associations viendront y présenter leurs activités.

Eau de Paris

- **Le service de l'eau à Paris (secteur Ouest – 17^{ème})**

Jean-Louis **CLERVIL** informe qu'Eau de Paris compte 93 000 abonnés et gère essentiellement des syndicats de copropriété. L'alimentation se fait de manière gravitaire et garantit une sécurité d'approvisionnement en toutes circonstances. Le traitement est réalisé par différentes filières. La maxime d'Eau de Paris est la suivante : « quantité, qualité et service aux usagers ». Sa mission principale consiste en l'entretien de ses réseaux qui sont implantés à 95 % dans les égouts de Paris. La distribution est organisée en trois agences : Ouest, Est et Sud. Chaque agence est constituée de trois services : exploitation, ordonnancement et travaux. Un numéro de téléphone unique est valable 24h/24 et permet de joindre les équipes d'exploitation autant que de besoin.

- **Programme des travaux durant les deux prochaines années sur le 17^{ème} arrondissement**

Loïc ETARD indique que le réseau sous-terrain présente l'avantage d'être visitable pour l'utilisateur et pour l'espace public. Eau de Paris interviendra en amont des projets de La Ville multi-strate, d'Éole et du T3 en déviant les réseaux concessionnaires et en reconstruisant les galeries existantes. Des panneaux seront placés sur chaque chantier, détaillant les coordonnées exactes de chaque interlocuteur en cas de besoin. Ces informations seront également déposées dans les boîtes aux lettres des riverains.

Calendrier :

- **Mai à la mi-août 2018 environ** : déviation du réseau d'eau potable et d'eau non potable, au niveau de La Ville multi-strates.
- **Septembre 2018 à avril 2019** : déviation de la galerie des eaux et de l'autoroute de l'eau pour les projets Mille Arbres et Éole.

Les nuisances seront classiques pour un chantier de ce type. Elles seront dues à la présence d'un groupe électrogène et au creusement d'un trou de service durant une semaine. L'impact sur l'espace public sera minime. L'ensemble de ce phasage sera consulté par la police, la voilerie et les pompiers.

Concernant le projet Mille Arbres, les travaux préparatoires commenceront boulevard Pershing. Le renouvellement d'une canalisation sécurisera l'autoroute de l'eau. Par ailleurs, l'activité de la gare routière sera maintenue mais des voies de stationnement seront condamnées durant 4 ou 5 mois.

Pour la Place du Général Koenig, la création d'une chambre de vannes supposera des manipulations conséquentes jusqu'en février 2019. Elles se réaliseront selon les événements ayant lieu au Palais des Congrès – raison pour laquelle ce dernier fait partie des interlocuteurs. Les travaux de confortement sont pris en charge par Eau de Paris. Les trois quarts des chantiers présentés sont financés par le tiers privé.

Benjamin MALLO salue la qualité de cette présentation.

Mairie de Paris

- **Réaménagement de la rue des Acacias**

Pierre COLALONGO rappelle qu'une partie de ce réaménagement a été menée en 2015, entre l'avenue Carnot et celle de la Grande Armée. Ce second tronçon sera donc recalibré pour en faire une voie plus adéquate. Le projet consiste donc à recalibrer la voie, élargir les trottoirs, supprimer des stationnements (14 places) et de créer de zones de vélos (4) et de motos (7). Par ailleurs, la dangerosité du carrefour Carnot, Armaillé et Acacias a été soulignée. Le rétrécissement de la traversée piétonne incitera les véhicules à ralentir en amont du carrefour.

Benjamin MALLO confirme la dangerosité de ce secteur.

Pierre COLALONGO fait remarquer que cette démarche favorisera l'intervention des sapeurs-pompiers de Paris en empêchant les véhicules de se garer de manière anarchique. Des places de stationnement deux roues seront créées par la suite.

Calendrier :

- **Juin 2018** : concertation
- **15 septembre à mi-décembre 2018** : travaux

Benjamin MALLO informe que la rue du colonel Moll voit son trottoir réaménagé à partir de ce jour.

Monsieur le Maire remercie **Pierre COLALONGO**. Il rappelle que ce projet de rénovation a été demandé par les habitants et voté à l'occasion du budget participatif. Suite au retrait sans préavis d'une trentaine de véhicules, **Monsieur le Maire** a demandé des comptes aux services concernés sur l'absence d'affichage dans les immeubles. Il est également à signaler que le chantier de l'avenue Mac Mahon est particulièrement mal tenu. Des verbalisations ont été demandées à plusieurs reprises qui ont donné lieu à des amendes.

Par ailleurs, une décision du ministère de l'Économie et des Finances a été cassée le 19 avril 2018 par le tribunal administratif qui permettait l'ouverture des commerces le dimanche sur le secteur Ternes-Maillot. Il reste quatre mois pour proposer une nouvelle zone géographique cohérente. La raison de cette décision repose sur le fait que cette zone n'est pas assez touristique au niveau international. Deux réunions ont été menées avec **Benjamin MALLO**, Philippe GUERRE – adjoint de **Monsieur le Maire** –, le Palais des Congrès, Viparis, la Chambre de Commerce, la Mairie de Paris et la Région, la Fnac et Darty. La nouvelle zone se situerait autour du Palais des

Congrès qui peut justifier une clientèle internationale. Elle permettra notamment à Darty et à la Fnac d'ouvrir – ce qui correspond à 100 emplois, soit 10 % à 14 % du CA de ces deux établissements pour le dimanche. **Monsieur le Maire** a donc été reçu par le ministre en ce sens.

Pour répondre aux questions des habitants, les intervenants et les élus ont apporté les précisions suivantes :

En réponse à **une habitante** questionnant le dispositif de signalisation piétonnier consécutif aux travaux Éole, **Benjamin MALLO** rappelle que la mise en place d'un passage est obligatoire. L'attente des riverains a été rapidement prise en compte. Un cheminement destiné aux piétons a été installé qui apporte un certain nombre de garanties de sécurité. Les conseillers de quartier se rendront sur place dès le 2 juillet prochain. En cas de remarques particulières, les cheminements qui le nécessitent seront modifiés.

Une habitante rapporte le cas d'une voiture immatriculée en Pologne stationnant de manière continue, depuis des mois, rue Brunel – alors qu'un tel stationnement est interdit plus d'une semaine. **Benjamin MALLO** informe que le commandant de police a pris en compte ce signalement. La procédure est longue.

Concernant la place Saint-Ferdinand, et à la demande de **plusieurs habitants**, **Benjamin MALLO** indique qu'il est possible d'effectuer des études de faisabilité sur des ralentisseurs de rue. Les priorités en termes de nuisances restent sur ce secteur, ainsi que sur celui de Brunel, de la rue du Débarcadère ou du boulevard Pereire. Un travail est mené afin d'imaginer un aménagement de la place pour éviter les deux roues et l'attroupement des livreurs la nuit. La suggestion de l'ajout d'un passage piéton par la place Saint-Ferdinand a été notée. Par ailleurs, des visites de terrain seront possibles sur des problématiques précises – notamment sur la largeur de cette chaussée.

Un habitant alerte sur des problèmes d'empiètement causés par certains commerces. **Benjamin MALLO** informe qu'une visite de terrain a été effectuée avenue de la Grande Armée et rue des Acacias. Certains de ces commerces possèdent des dérogations. Or lorsque l'empiètement envahit l'espace public, ces dernières n'ont pas de validité. Cependant, les verbalisations qui en résultent ne les dissuadent pas.

Une habitante exprime ses remerciements concernant l'intervention ayant eu lieu sur la Dalle Pereire. La présence de la police a été bénéfique. **Benjamin MALLO** indique que la démarche se poursuivra. L'aide du club de prévention de la porte d'Asnières a été sollicitée en ce sens. Cette même habitante s'interroge par ailleurs sur l'attitude d'Eau de Paris vis-à-vis d'une consommation qui lui semblerait anormale. **Jean-Louis CLERVIL** explique qu'Eau de Paris effectue des alertes en surconsommation. Or les réponses des syndicats ne parviennent pas forcément en temps et en heure. Selon une autre **habitante**, le conseil de quartier pourrait être à cet égard un bon interlocuteur.

Une habitante signale des problèmes de sécurité rue Bayen dus à la présence d'un sans-abri. **Benjamin MALLO** répond que les services d'action sociale ont été alertés.

Un habitant fait savoir que des deux roues circulent sur les trottoirs de la rue Guersant et s'enquiert de la possibilité de travaux afin d'éviter ces nuisances. **Pierre COLALONGO** prend note de la remarque.

En réponse à l'interrogation d'**une habitante**, **Jean-Louis CLERVIL** explique que les travaux Éole n'ont pas d'impact sur les réseaux d'eau de Neuilly ou de Levallois. Les réseaux parisiens sont bien séparés des villes de banlieue.

La séance est levée à 20h30.